



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**

12 | 2000

Le genre de la nation

---

## Le genre des colonies

Sur les escaliers de la gare Saint-Charles à Marseille

Catherine MARAND-FOUQUET

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/1537>

DOI : 10.4000/clio.1537

ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2000

ISBN : 2-85816-554-8

ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Catherine MARAND-FOUQUET, « Le genre des colonies », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 12 | 2000, mis en ligne le 24 mai 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1537> ; DOI : 10.4000/clio.1537

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Le genre des colonies

Sur les escaliers de la gare Saint-Charles à Marseille

Catherine MARAND-FOUQUET

---

- 1 La municipalité marseillaise décide en 1911 de construire un escalier monumental qui relie commodément la gare, juchée sur un plateau, à la ville qui s'étend à ses pieds. L'inauguration se déroule le 24 avril 1927, en présence du président de la République. Les architectes vainqueurs du concours ont imaginé un escalier en pente relativement douce, rythmé par sept paliers, dont certains sont assez larges pour accueillir un important décor sculpté. Le projet initial comportait, à mi-pente, deux pylônes auxquels s'adosseraient « Marseille, ville de commerce » et « Marseille, ville d'industrie ». Ces deux groupes, confiés au sculpteur Auguste Carli, sont devenus « Marseille colonie grecque » et « Marseille, porte de l'Orient ». Chacune est représentée par une femme assise sur une proue de navire, vêtue d'une sobre tunique et accompagnée de deux enfants.
- 2 Entre le premier projet<sup>1</sup> et la réalisation de l'ouvrage s'est déroulée à Marseille une Exposition coloniale (1922) qui a beaucoup compté dans la représentation que les habitants se font de leur ville et de son rôle dans le monde. Elle a laissé de nombreuses traces iconographiques qui ont influencé l'imaginaire des artistes marseillais. Le palier inférieur, qui devait être initialement gardé par des lions, porte aujourd'hui deux groupes qui se font face : « les colonies d'Asie », à l'Ouest, « Les colonies d'Afrique », à l'Est. C'est le sculpteur Louis Bottinely (1883-1962) qui a réalisé l'ouvrage en un an et demi (1923-1924)<sup>2</sup>.
- 3 Les colonies sont représentées sous les traits de deux femmes qui se font face, mi-allongées, mi-adossées, en position d'odalisques. Deux enfants accompagnent chacune d'elles ainsi qu'une multitude de fruits et de symboles sculptés, évocateurs des productions exotiques, et peut-être de la fécondité. Les deux groupes sont pratiquement symétriques. Les enfants n'ont pas l'air d'appartenir à ces femmes, ce ne sont pas leurs *putti* ; ils les accompagnent. On relève toutefois des différences qui illustrent les représentations couramment admises sur les habitants des deux continents.
- 4 L'Asie apparaît plus « civilisée » sous les traits hiératiques d'une princesse (ou d'une déesse) khmère, dont la poitrine – quoique nue – conserve des apparences chastes. Une

jupe couvre une partie de son corps. La fillette qui l'accompagne est soigneusement coiffée en chignon, avec un visage sérieux et digne. Le jeune garçon, étendu à droite, évoque par sa silhouette l'attitude de l'adolescent peint par Puvis de Chavanne en 1867 sur la fresque « Marseille, colonie grecque » qui se trouve au musée des Beaux-Arts de la ville. L'Asie se distingue encore par la présence d'un lion qui rappelle les sculptures khmères. Botinelly avait déjà réalisé en 1916 un buste de « déesse cambodgienne » et la reconstitution du temple d'Angkor a été l'un des points forts de l'exposition de 1922, au cours de laquelle se sont produites des danseuses cambodgiennes. La frise sculptée qui figure sur le vase placé auprès de l'Asie est animée par de telles danseuses.

- 5 Une affiche de cette même exposition, due à David Bellepianne, représente un groupe de trois personnages exotiques. Deux femmes, debout sur un promontoire planté de pins, se découpent sur un horizon qui représente le port et la ville. La plus grande, vêtue et coiffée d'étoffes à ramages, symbolise les colonies d'Afrique. Elle brandit un drapeau tricolore que le vent transforme en dais protecteur. Menue, hiératique, une Asiatique se tient sur un flanc gauche. Elle tient une statuette sacrée. À droite, assis et hilare, un Africain enturbanné rit de toutes ses dents.
- 6 Moins grave que le visage de l'Asiatique, l'Africaine de Bonitelly au masque boudeur ou rêveur, porte avec gravité une superbe coiffure tressée. Mais sa nudité, sa poitrine opulente, ses cuisses musclées, sculptées avec réalisme d'après une jeune modèle bien vivante, ont ému, si l'on en croit la rumeur, plusieurs générations de mâles marseillais. Près d'elle pas de symbole religieux, mais l'animalité triomphante d'une guenon et de son petit (signe de fécondité ?), ainsi qu'un crâne de buffle avec des cornes en spirale. Un vase enfin, très peu décoré, évoque bien davantage les corvées d'eau que des libations sacrées.
- 7
- 8 Toutes les allégories urbaines se sont pas représentées par des effigies féminines. Botinelly produit en 1925 un groupe de trois figures « le Droit, la Loi, la Justice ». Le Droit, au centre, est un athlète nu dont le sexe est toutefois pudiquement caché par une feuille de vigne. En position d'envol, ses deux bras levés vers le ciel, il semble protéger les deux femmes vêtues à la grecque et pourvues de chignons bas. Plus tard, en 1927, Botinelly sculpte aussi une « Suzanne au bain », européenne, à demi-allongée qui se laisse dévoiler par deux bambins qui tirent sur l'étoffe. Cette nudité là n'est ni passive, ni offerte. Érotique, elle se prête au jeu des deux Cupidons. Botinelly sculpte postérieurement d'autres allégories féminines. Une des dernières est un buste de « La France » qui est inauguré en 1954 dans la salle des mariages de la mairie de Marseille : chevelure libre, front dégagé, elle est peut être le reflet d'un changement de regard sur les femmes dans la société et chez ce sculpteur formé au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 9 Représenter les colonies sous forme d'allégories féminines n'est certes pas original. Ce qui est remarquable dans ces sculptures marseillaises, c'est la posture qu'on leur prête : non pas debout comme le sont la plupart des allégories sculptées de la France ou de la République, qui fleurissent à cette époque dans une ville saisie, comme bien d'autres, par la statuomanie. Non pas assises comme le sont les « Marseille » du palier supérieur des escaliers de la gare Saint-Charles, mais, à demi couchées, en position d'offrande. Et cette position allongée suggère moins la fécondité que la disponibilité passive des corps. Femmes colonisées, femmes offertes et livrées au regard des métropolitains. Colonies, femmes et terres conquises.

---

## NOTES

1. Archives municipales de Marseille, Cote 47M, article 107.
2. Fondation Paul Ricard, *Louis Bottinelly, l'homme qui batte le cœur des pierres*, 1983.  
Monnier Gérard, « Deux chantiers de sculpture monumentale à Marseille en 1925 : l'escalier de la gare Saint-Charles, le Palais de l'autonobile », *Marseille*, 136, deuxième trimestre 1984.